

Le Rif, un « volcan » méditerranéen

par Omar Bendjelloun*

*« La Méditerranée est un cycle de civilisations.
Les relations méditerranéennes sont compromises par des tensions
sociale et politique dont le Rif représente le nouveau foyer »*

La Méditerranée est une rencontre de plusieurs nations, communautés, géographies et mouvements humains. Elle a connu des phases de paix qui ont fait naître des civilisations, et des parenthèses troubles qui ont sécrété des conflits d'occupation et de libération, de guerre ou de révolution. La chute de l'URSS et l'entrée de ses satellites dans l'Union européenne, la guerre civile en Yougoslavie, le déclin du nationalisme arabe et le conflit israélo-palestinien¹, le rem-

1. Hassan Aourid, *Aux origines du marasme arabe*, Éditions Tusna, 2017.

* Docteur en droit international du développement (Institut du droit de la paix et du développement-Université de Nice-Sophia Antipolis), Omar Bendjelloun est avocat en France et au Maroc et défend des causes de droits humains à dimension internationale. Il est aussi enseignant associé à la Faculté de gouvernance et d'économie de Rabat (EGE), expert associé et intervenant dans des centres de recherche et des conférences internationales sur le constitutionnalisme, le droit économique et les questions méditerranéennes.

placement de l'Égypte par l'Arabie séoudite comme centre du monde arabe, la désagrégation de l'Irak, de la Syrie, de la Libye et du Yémen, la déstabilisation terroriste de l'Europe, l'islamisme politique et armé devenus indépendants des États-Unis, l'émergence de puissances économiques comme l'Iran ou la Turquie, tous ces facteurs entraînent que la version extensive de la Méditerranée est sous l'influence d'un jeu pluri-acteurs complexe². Cette mutation n'apporte toujours pas de solutions aux volontés de « concentrer les richesses par l'empêchement de la concentration des hommes », un paradigme responsable des fractures génératrices d'instabilité, de mal-développement, de migration massive et de terrorisme, quand bien même ces phénomènes ne peuvent constituer les faces d'une même médaille. En revanche, les enjeux de développement humain, d'investissement, de redistribution, de dialogue, leurs articulations avec ceux de la paix et du développement, seront l'avenir de la région devant la concurrence multipolaire. Cette *naksa*³ des indépendances représente l'onde qui réactive les printemps révolutionnaires et présente les limites des réactions autoritaires.

L'échec des « indépendances »

Dans l'arc sud de la Méditerranée, les populations maghrébines vivent sur une plateforme commune et nourrissent une colère partagée envers les dirigeants. La jeunesse, richesse immatérielle de cet environnement oriental en Occident, manque de qualifications, d'emplois, de sécurité garantie par l'État de droit, et se sent marginalisée pour différentes raisons, endogènes et exogènes, partagées dans cette réflexion. Elle trace aujourd'hui la lame de fond qui achemine cette partie du monde vers de nouveaux desseins. En majorité inscrits dans des processus démocratiques hésitants, les pays du Maghreb sont paralysés par des fractures sociales ou des

2. Séverine Bellina, *Refonder la légitimité de l'État*, volumes 1 & 2, Karthala, 2017.

3. Terme désignant la « déception » ou le « choc » qualifiant la défaite des armées arabes devant Israël en 1967.

conflits de voisinage⁴ et sont soumis aux intérêts du Nord, pas toujours conformes aux exigences du développement des pays du Sud. En effet, les enjeux d'éducation, de santé, de modernisation, s'avèrent contradictoires avec ceux des exportations industrielles ou des importations agricole et minière.

Ces contradictions alimentent des asymétries qui exacerbent les phénomènes de circulation et ceux de l'intégrisme, et qui mettent en ébullition le « volcan » dormant que représentent la conscience et l'instinct d'injustice de ces peuples déçus⁵. Cela est dû en grande partie aux approches imposées par les institutions internationales à ces gouvernements vulnérables, qui les endettent pour des projets à faible impact territorial⁶ alors que l'analphabétisme atteint 40 % à cause d'un déficit équipementier et humain, que le ratio de lits d'hôpital par habitant est de deux pour mille⁷, que de vastes régions connaissent un enclavement routier ou ferroviaire⁸. Cette politique a créé des oasis de modernité au milieu d'océans de pauvreté, sans aucune capacité de résorber la tentation de l'exil et de l'extrémisme ou de rompre avec le cycle à rebondissement révolutionnaire qui exprime une défiance constante à l'égard du système. Les ingrédients du cercle vicieux restent réunis, les mêmes causes vont donc produire les mêmes effets dans ce « volcan » politique et social niché entre le détroit de Gibraltar et la frontière algérienne connu historiquement comme « le Rif ».

De l'« automne » arabe au « printemps » du Rif

Le Rif est une région marocaine qui dispose d'une conscience collective articulée autour du fait résistant, de la

4. Centre d'études internationales de Rabat, *Maroc-Algérie. Analyses croisées d'un voisinage hostile*, Karthala, 2011.

5. Benjamin Stora et Edwy Plenel, *Le 89 arabe*, Stock, 2011.

6. Sur le projet de TGV au Maroc à 2 milliard d'euros : Xavier Renard, « Le Maroc a-t-il besoin du TGV ? » *L'Express*, 20 avril 2012 ; Frédéric Dubessy, « TGV marocain, futur fer de lance du développement économique », *Econostrum*, 10 mars 2017.

7. Données du site de la Banque mondiale.

8. « Un bébé meurt de froid au Maroc », *Le Figaro*, 25 décembre 2012.

figure de Abdelkrim Al Khattabi⁹, vainqueur d'une guerre impériale dans les années 1920, de la « république rifaine »¹⁰, des séquelles d'une marginalisation préméditée de Hassan II depuis 1958¹¹ et d'une organisation économique autonome basée sur les revenus diasporiques et l'industrie mondiale des stupéfiants¹². Malgré les tentatives de réconciliation du roi Mohammed VI par la promotion culturelle ou les infrastructures portuaires et routières de la décennie 2000¹³, sa capacité de mobilisation a toujours été forte et s'exprime encore aujourd'hui. La mort tragique de Mouhcine Fikri en 2016 à Hoceima, capitale du Rif proche d'Ajdir, son fief historique, va réveiller les « vieux démons » et cristalliser la révolte autour d'un élan d'indignation contre l'expropriation de ce poissonnier puis son écrasement par un camion municipal.

La contestation qui reflétait une dimension sociale est devenue, à mesure des réactions violentes, un mouvement politique appuyé par une solidarité nationale¹⁴. Cette mobilisation, inégalée depuis le mouvement du 20 février 2011 qui avait fait écho au printemps arabe¹⁵, a ressorti ces revendications légitimes relatives au service public, à la justice et la démocratie, aggravées par le sentiment d'inachevé laissé par le quinquennat islamiste en 2011, qui lui-même vient se greffer sur celui du « mythe du développement »¹⁶. Ainsi la méfiance vis-à-vis du pouvoir se transforme-t-elle en défiance par l'ab-

9. Zakya Daoud, *Abdelkrim. Une épopée d'or et de sang*, Éditions Séguier, 1999.

10. Vincent Courcelle-Labrousse et Nicolas Marmié, *La guerre du Rif*, Tallandier, 2008.

11. Badiha Nahhass, « Un musée pour gouverner la marginalité. Les conflits de patrimonialisation dans le Rif » in Béatrice Hibou et Irène Bono, *Le Gouvernement du social au Maroc*, Karthala, Paris, 2016, pp. 233-273.

12. Le Maroc, premier producteur mondial de cannabis : *World drug report*, ONUDC, Vienne, mai 2016.

13. *Morocco 2012 Report*, Oxford Business Group.

14. « Maroc : à Rabat on manifeste en masse en soutien d'Al Hoceima », *Le Monde Afrique*, 12 juin 2017.

15. De l'auteur, « Référendum constitutionnel et élections législatives en 2011 au Maroc. Expression de l'hésitation démocratique », *Revue marocaine de science politique et sociale*, vol. 6, n° 4, premier trimestre 2013, pp. 219-237.

16. Oswaldo De Rivero, *Le Mythe du développement : Les Économies non viables du XXI^e siècle*, Éditions de l'Atelier, 2003.

sence de réformes institutionnelles, de légitimités politiques et d'exécution des projets publics prévus¹⁷ dans le cadre du processus de « régionalisation » mis en œuvre en 2007¹⁸ en réponse à la question du Sahara qui mine l'économie maghrébine depuis 1975¹⁹.

À cette réalité s'ajoute un fait nouveau, qui est le résultat de l'omniprésence du religieux dans le champ social : l'arrestation d'une figure charismatique pour sa dénonciation d'un imam qui prêche contre les manifestants²⁰, un fait qui devait être interprété conforme à l'esprit des discours royaux de 2014 interdisant l'utilisation du politique dans le religieux et vice versa. Ce fait atteste de l'hybridité institutionnelle entre pratiques et principes constitutionnels, et de l'hypocrisie normative qui retrace des contradictions textuelles dans le même ordonnancement juridique. Appeler le Rif « un volcan méditerranéen » n'était donc pas une comparaison sismologique avec le Vésuve ou l'Etna, mais une métaphore adaptée à son ébullition politique, qui influencera la Méditerranée à moyen terme et trace désormais les limites des régulations autoritaires.

Les limites de la régulation autoritaire

Si la ressemblance des pays maghrébins est indéniable entre les peuples et leurs avatars contestataires du XXI^e siècle, comme Nasser Zefzafi au Maroc ou Mohamed Bouazizi en Tunisie, le Maroc s'organise autour d'un régime monarchique dont l'unanimité est partagée entre partisans de sa dimension exécutive et ceux qui appellent à sa version parlementaire. Son particularisme est souvent évoqué par la forme hybride de l'État, qui tente la cohabitation

17. La ville de Hoceima bénéficie d'un plan quadriennal de 650 millions d'euros dès la mise en place du processus de régionalisation en 2015 (Accord État-Région, octobre 2015).

18. « Initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara, *Maroc.ma*, avril 2007.

19. Francis Ghilès, « Le «non-Maghreb» coûte cher au Maghreb », *Le Monde diplomatique*, janvier 2010.

20. « Le leader de la contestation dans le Rif a été arrêté », *Le Monde*, 29 mai 2017.

entre gouvernance traditionnelle et approche rationnelle-légale. Toutefois, cette ondulation systémique signe la faillite des gouvernements successifs devant des mouvements qui prennent désormais une ampleur interne et internationale, vu l'affaiblissement méthodique des partis considérés comme concurrents par la monarchie²¹ qui se place, graduellement et par effet « boomerang », en première ligne de la gronde populaire. Devant les mobilisations citoyennes, le « système » tente ainsi l'harmonisation entre la capacité d'annoncer des réformes, notamment constitutionnelles²², et le maintien des ressorts logistiques et mentaux de la régulation sécuritaire qui ne tient pas compte des risques potentiels, comme c'est le cas dans la crise rifaine.

La colère du Rif est effectivement confrontée à une réaction policière qui a l'air d'assumer, malgré la couverture des médias et réseaux sociaux, la probabilité de l'affrontement armé entre manifestants et « groupes d'intervention », qu'il fasse écho parmi la diaspora intégrée dans les institutions européennes et onusiennes, ou dans les groupes partis combattre dans les rangs de l'organisation terroriste État islamique²³ et dont le retour, à l'instar des Algériens « afghans » de la décennie 1990²⁴, serait menaçant pour la partie occidentale de la Méditerranée. Par ailleurs des poursuites judiciaires sont opposées aux activistes du *hirak*²⁵ en détention pour « atteinte à la sécurité de l'État, participation à la déstabilisation de la loyauté à l'égard de l'État ou incitation contre

21. Jean-Claude Santucci, « Le multipartisme marocain entre les contraintes d'un "pluralisme contrôlé" et les dilemmes d'un "pluripartisme autoritaire" » in *Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée* Tome 2 : « Les partis politiques dans les pays arabes », mars 2006.

22. « Mohammed VI annonce une réforme constitutionnelle globale », *Le Monde*, 9 mars 2011.

23. Résolution n°2253 du Conseil de sécurité de l'ONU, « Rapport sur la menace de l'État islamique pour la paix et la sécurité internationales » ; Marie Bourreau, « L'ONU s'alarme du nombre de djihadistes étrangers présents en Syrie et en Irak », *Le Monde*, 30 juin 2015.

24. Luis Martinez, *La guerre civile en Algérie*, Éditions CERI Karthala, Coll. Recherches internationales, 1998.

25. Extension du mot *haraka*, proche de la « mouvance » plutôt que du « mouvement » et désignant la contestation.

l'unité territoriale », selon le communiqué du procureur de Casablanca en juin 2017. Ces qualifications évoquent les procès des années 1960 et 1970 au Maroc, à la différence près que cette période témoignait de l'existence d'une aile armée enrôlée dans l'opposition représentée par l'UNFP²⁶ et deux coups d'État militaires en 1971 et 1972, alors que les manifestants se rassemblent pacifiquement pour réclamer justice. Si l'autoritarisme se base aujourd'hui sur une légalité légitimée par des procédures judiciaires, ces procès demeurent attaquables, considérant différentes illégalités dont celles du « dépaysement » des activistes vers Casablanca ou les arrestations en infraction à la procédure pénale et à la Constitution²⁷. Cette rationalité sécuritaire revient à chaque mouvement pour réorienter les revendications vers un clivage erroné entre défenseurs et opposants de la monarchie. Une diversion offrant les conditions qui permettent au pouvoir de s'investir de la mission de protéger l'institution monarchique contre des menaces hypothétiques.

Les contradictions de la cohabitation à marche forcée entre les leviers du pouvoir se confrontent à l'impossibilité de frayer une troisième voie entre autoritarisme et démocratie, ou de rendre le mal-développement compatible avec les choix économiques dévastateurs pour des pays socialement fragiles. Ces illogismes accentuent les fractures territoriales et renforcent les réactions identitaires, religieuses et sociales des peuples méditerranéens, dont l'aspiration principale est de rendre ce cercle vertueux par le privilège d'une stabilité économique plutôt que sécuritaire et la promotion de référentiels alternatifs au fondamentalisme, qui fut longtemps le balai de l'autoritarisme²⁸. Ce sont des introductions à la

26. Union nationale des forces populaires, leader de l'opposition dans les années 1960-70 fondé par Mehdi Benbarka. Voir Mehdi Bennouna, *Héros sans gloire. Échec d'une révolution 1963-1973*, Éditions Tarik, 2017 ; Maurice Buttin, *Benbarka, Hassan II, De Gaulle. Ce que je sais d'eux*, Éditions Karthala, 2010.

27. Anaïs Lefebvre, entretien avec l'auteur : « Arrestations de manifestants du *hirak*. L'avocat Omar Bendjelloun dénonce des vices de forme », *Huffington Post Maroc*, 7 juin 2017.

28. Mohamed Tozy, *Monarchie et islam politique au Maroc*, Les Presses de Sciences Po, 1999.

refondation des relations méditerranéennes, pour une dynamique inclusive qui perçoive un intérêt commun en « Mer commune » et projette les esprits vers l'élaboration d'un environnement capable de faire face au duopole sino-américain, en vue de reproduire un sens civilisationnel dans ce bassin de vie ancestral.

En 1872, Victor Hugo disait pour « ceux qu'on foule aux pieds » : « *L'instinct bon se nourrit de clarté. C'est pourquoi j'ai pris la résolution de demander pour tous le pain et la lumière* ».